**Questionnements sur les frontières de la RDA dans la langue orale et dans la langue écrite**

Résumés des interventions du séminaire Modyco du 4 décembre 2012

**Sonia Branca-Rosoff Laboratoire Clesthia –Paris 3 Sorbonne Nouvelle**

**« Les frontières du discours direct dans un corpus oral »**

Nous (Bertrand Verine et Sonia Branca-Rosoff) avons travaillé sur 863 occurrences de DD tirées du corpus CFPP2000 en essayant de voir si une analyse qui s’en tient aux marques segmentales permet de délimiter les séquences de DD, les résultats obtenus pouvant dans un autre temps être confrontés aux indices intonatifs. Travailler indépendamment ces plans d’organisation du discours est utile pour pouvoir s’interroger sur leur congruence ou sur le rôle spécifique que joue chaque plan par rapport au marquage des discours directs.

Ce corpus permet de faire émerger deux types de phénomènes saillants dans ce genre de corpus :

(1) des marqueurs discursifs installent presque toujours une frontière nette à l’ouverture et rares sont les énoncés enchâssés dont le repérage initial nécessite le recours à un niveau suprasegmental. En clôture, c’est l’énoncé suivant qui permet de délimiter le DD. Il y a moins d’indices à l’intérieur du segment rapporté et lorsqu’il y en a, on peut hésiter parfois sur leur rattachement.

(2) L'asymétrie des frontières : la frontière gauche du DD comporte de nombreux indices de la prise de parole du locuteur mis en scène ; dans la frontière droite le locuteur premier marque davantage sa présence.

**Caroline Mellet et Frédérique Sitri, Laboratoire Modyco-Université Paris Ouest Nanterre la Défense – CNRS**

**« Les formes interprétatives de représentation du discours autre dans le genre du compte rendu : analyse de différents types d’indices »**

Notre présentation étudie les formes non marquées de représentation du discours autre dans le genre du compte rendu. Nous nous situons ici dans la conception proposée par J. Authier-Revuz qui établit une distinction entre les formes marquées, non équivoques, et les formes non marquées, dont l’interprétation dépend non pas de marques, mais d’indices de plusieurs ordres. Le genre du compte rendu est caractérisé par la part importante prise par la représentation des paroles autres et par la prédilection pour certaines formes. Nous analysons ici un corpus de comptes rendus institutionnels, produits au sein de la sphère universitaires qui présentent essentiellement des formes avec reformulation (DI) et la succession régulière sur la chaîne d’un marquage explicite à une absence de marque. Notre objectif est donc de déterminer la liste des indices d’ordre divers - génériques, séquentiels (le co-texte) et sémantiques - qui permettent d’identifier les segments non explicitement marqués comme des segments de RDA. La dernière partie de la communication propose des exercices élaborés avec Navilire permettant le repérage de ces indices ou de certains d’entre eux.

**Anaïs Moreno, Laboratoire Modyco**

**« Les particules d’amorce du discours rapporté dans la ‘langue des jeunes’ »**

Dès que l’on s’intéresse au discours rapporté, il est nécessaire de s’interroger sur les stratégies mises en place par le locuteur pour introduire dans son propre discours les paroles des autres. Outre les verbes introducteurs qui sont de bons indicateurs d’entrée dans le discours cité, nous pouvons relever, à l’initiale de l’énoncé rapporté, de petites particules que nous appellerons « *particules d’amorce* ».

Nous envisagerons cette question plus spécifiquement dans la « langue des jeunes » où le recours au discours rapporté semble particulièrement abondant. Nos analyses sont fondées sur le corpus oral du projet MLE-MPF (Multicultural London English-Multicultural Paris French) dans lequel nous avons pu relever un nombre important de particules qui mérite que l’on s’interroge à la fois sur le statut et le fonctionnement des particules.

Nous nous demanderons ainsi comment ces particules doivent être envisagées. Doit-on les considérer comme des ponctuants, des connecteurs sans signification, ou, au contraire, doit-on considérer qu’elles ont un rôle sémantique ? Quel est leur statut syntaxique ? Sont-elles autonomes ?

Notre hypothèse première consiste à penser que certaines particules donnent des indices sur l’attitude du locuteur qui cite les propos d’autrui vis-à-vis de ce qu’il rapporte. Il s’agit donc de ne pas considérer toutes les particules comme de simples connecteurs entre discours citant et discours cité.

A cet effet, nous distinguerons deux types de particules. D’une part, les particules d’amorce qui sont simplement introductives de discours rapporté comme *ouais, oui, non, euh*. D’autre part, les particules d’amorce dites « *modales* » comme *mais, bon, bah, voilà, là*… qui permettent de véhiculer le jugement et l’évaluation du locuteur citant.

L’objectif est de montrer que le choix d’une particule n’est pas arbitraire ou aléatoire, qu’il fait sens et donne un indice d’interprétation du discours cité.